

Mouchard TGV TER

Lettre d'information n° 13 - Septembre 2019



Mot de la Présidente

A peine avons-nous constaté le rétablissement de l'arrêt à Mouchard du TGV arrivant de Paris à 20h14 que nous étions informés de nouvelles menaces sur les dessertes de Lyria dans notre secteur :

- suppression de l'un des 4 AR quotidiens Lausanne-Paris
- modification des horaires des TGV du matin.

Nous avons assisté à plusieurs réunions au cours du premier semestre, entre la Région, nos élus du Jura, des représentants des cantons de Vaud et de Neuchâtel, de Lyria et de la SNCF . Elles ont permis des échanges dont vous trouverez un résumé dans les pages suivantes. La SNCF a accepté de faire passer un TGV à Dole en remplacement d'un TGV Lyria. Mais, au moins pour les deux années à venir, les changements décidés par Lyria n'ont pas été modifiés.

En ce qui concerne Mouchard, il convient de noter que, **à compter du 15 décembre 2019**, date du passage aux horaires d'hiver:

- **les deux arrêts du TGV (un dans chaque sens) seront maintenus**

- le TGV du matin passera dorénavant à Mouchard à 8h 43 au lieu de 7h43 et arrivera à Paris à 11h03
- il sera toujours possible de partir à Paris le soir par un TER vers 19h20 qui permettra de prendre à Dole, non plus un TGV Lyria mais un TGV SNCF qui arrivera à Paris vers 22h.
- le TGV Lyria partant de Paris à 15h57 et arrivant à Dole à 18h00 est supprimé.

Cependant, deux améliorations pourraient intervenir pour les passagers de Mouchard :

- arrêt du TGV arrivant à Mouchard en provenance de Paris à 20h14, le dimanche soir, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent
- création d'un TER permettant d'aller prendre à Dijon un TGV arrivant à Paris vers 8h30

Ce dernier point est encore à confirmer

Comme vous le constatez, il convient de rester constamment vigilants et mobilisés si nous voulons maintenir et améliorer la desserte ferroviaire de notre territoire.

Nouvelles brèves

L'invitation de l'APVJ

Le 17 avril dernier, l'Association de Promotion des Voies Ferrées Jurassiennes dont le siège est à Lons-le-Saunier invitait Mouchard TGV TER à son Assemblée générale. Invitation qui ne pouvait être boudée. L'occasion aussi d'observer les différences et les complémentarités qui nous distinguent.

Après avoir perdu sans réaction notable le TGV qui allait de Strasbourg à Marseille, la priorité de l'APVJ est à sa relation avec Lyon avec des liaisons TER supplémentaires. Un objectif assez différent de Mouchard TGV TER, mais qui n'exclut pas les écoutes réciproques

A la rencontre des commerçants d'Arbois

Le 3 mai dernier, Mouchard TGV TER est allé à la rencontre des commerçants arboisiens. Sous l'argument de renouveler leur adhésion, l'objectif était surtout de montrer que « le canard était toujours vivant ». Et surtout de recueillir des témoignages unanimes de soutien à notre cause. Revigorant si on avait des doutes !

Incorrigibles !

« Un voyage à Zürich à petits prix sous le soleil. TGV Lyria vous emmène dans la somptueuse ville de Zürich à petits prix ! Qu'attendez-vous pour partir flâner dans les rues de la ville. A partir de 39 euros. » Nous attendons le même type de proposition pour Mouchard...

Assemblée générale du 2 mars 2019

Un public motivé.

Michel Rochet, maire de Mouchard, représentait J.M. Sermier, député, et accueillait une assemblée nombreuse parmi laquelle on pouvait remarquer les deux sénatrices du Jura, Marie Christine Chauvin et Sylvie Vermeillet, les maires d'Arbois et Salins ainsi que le proviseur du lycée du bois.

Une Région particulièrement dure d'oreilles

Le rapport moral revient sur le refus de la Région depuis plus de deux ans de recevoir Mouchard TGV TER. Il est l'occasion de rappeler les deux revendications de

Mouchard TGV- TER, à savoir :

- le renforcement du barreau avec un TER qui permette d'accéder plus tôt le matin à Dijon et à Paris. Et un autre qui permette un retour plus tardif en soirée de Paris et de Dijon.

- pour Salins, le rétablissement de la correspondance TER avec le TGV en gare de Mouchard à 20h14 maintenant que les nouveaux thermes sont ouverts

Une trésorerie saine.

Dans la mesure où les administrateurs ne perçoivent pas de frais de déplacement et financent sur leurs deniers une part des frais de fonctionnement, l'excédent de l'exercice se monte à plus de 400 euros malgré un nombre conséquent de cotisations non renouvelées à ce jour.

L'excédent global de trésorerie se monte à plus de 2 000 euros. L'objectif est de parvenir à 3 000 euros pour faire face à des dépenses de communication qui seraient nécessaires

Un horizon qui reste sombre

Michel Rochet rapporte la réponse faite par Lyria à Jean-Marie Sermier selon laquelle la ligne TGV ne serait pas remise en compte au moins jusqu'en 2020, date qui n'est pas si éloignée ! Et les travaux traduiraient la volonté de renforcer cette ligne, ce qui n'est en aucun cas une garantie de pérennité du service TGV.

Il évoque par ailleurs le projet de réaménagement de la gare et de ses accès. La SNCF a même réalisé une étude qui viserait à renforcer son attractivité. Mais la question de la maîtrise d'ouvrage (Qui réalise les travaux?) et le plan de financement n'ont pas reçu de réponse à ce jour.

Et pourtant tout le monde, même la Région s'accorde à reconnaître que la gare de Mouchard est un nœud ferroviaire important pour le Jura

Un an déjà !

Souvenez-vous ! Le 11 juin 2018, une manifestation rassemblait plus de 450 personnes selon la police, dont notre député et nos deux sénatrices ainsi que 150 élus locaux, mais pas que ! Puisque parmi les 80 maires ceints de leur écharpe, on

reconnaissait aussi des maires du Doubs voisin et même le maire des Rousses, par ailleurs président des maires du Jura et celui de Morez.



Dire que les représentants de Lyria, de la SNCF et de la Région furent surpris par un tel comité d'accueil est un euphémisme. Ils ne s'attendaient pas à une telle mobilisation. Pourtant l'enjeu était essentiel. Il ne s'agissait pas moins que de rétablir le fameux arrêt de 20h14 qui est l'un des deux arrêts subsistant à ce jour à Mouchard. Autant dire que sa disparition signifiait la fin de notre desserte TGV.



Si la mobilisation fut un succès, ses résultats furent assez maigres. Puisqu'à défaut d'accord sur l'avenir de la desserte TGV, un accord sur la méthode fut trouvé avec Lyria pour une meilleure information à l'amont sur ses décisions. « Sans forcément être d'accord sur le fond » fut-il précisé par Lyria. Et comme on va le voir, les mauvais pressentiments allaient rapidement être confirmés.

Quant à la Région, l'entretien fut franc selon la terminologie diplomatique, mais sans aucune avancée sur nos revendications.

Le bras de fer continue

Des nuages qui s'amoncellent

Les informations assez peu rassurantes données lors de l'AG du 2 mars devaient se confirmer assez rapidement. Lyria annonçait la suppression de l'un des 4 TGV qui relie quotidiennement Paris à Lausanne. Et même

si ce TGV ne s'arrête pas à Mouchard, il constitue une deuxième chance appréciée pour ceux qui peuvent aller le prendre à Dole .

Que veut exactement la SNCF ?

Difficile à dire, tant le trajet Paris-Lausanne par Vallorbe et Mouchard présente le triple avantage d'être le plus court, de prendre le moins de temps et d'être le moins cher. Notamment par rapport aux trajets beaucoup plus longs et coûteux que ce soit par Besançon ou par Bourg en Bresse, ou Lyon ! Mais voilà ! Les intérêts de la SNCF ne sont pas nécessairement ceux de ses clients. Aussi pour en savoir un peu plus, nous avons consulté la presse suisse infiniment plus préoccupée que notre presse nationale. Mais là-bas, le chemin de fer est une quasi-religion ...et s'en porte apparemment beaucoup mieux. Que révèle l'interview du nouveau patron de Lyria, par le journal « 24h » de Lausanne en date du 18 avril Tout d'abord une pétition de principe sur les règles du jeu :

« D'abord, je tiens à préciser que nous avons informé dès le début du mois de décembre les autorités vaudoises et les régions françaises concernées. Ensuite, je rappelle que Lyria exerce une activité commerciale qui ne bénéficie d'aucun financement public. Nous devons faire face à la concurrence des compagnies aériennes, qui sont très présentes entre la Suisse et la France. »

Ensuite un engagement formel sur la ligne qui traverse le Massif du Jura

« Je voudrais être extrêmement clair: la liaison Lausanne-Paris via Vallorbe est pérenne. Il n'y a pas de Lyria sans Jura. Cette ligne fait partie intégrante de notre projet industriel et commercial. C'est la liaison la plus rapide entre Lausanne et Paris. Elle est historique.

Les forces en présence

A ma gauche , le canton de Vaud qui ne veut pas perdre sa liaison la plus directe et la moins chère avec Paris, la Région de Bourgogne Franche Comté qui semble s'être enfin réveillée, la Ville de Dijon qui perdrait beaucoup de son attractivité notamment au regard des investissements consentis pour son nouveau musée et sa Cité du Vin

Nous sommes prêts à faire une déclaration

officielle à ce sujet pour rassurer l'ensemble des territoires concernés. De plus, notre offre via Vallorbe est une bonne offre, puisqu'elle prévoit notamment une centaine de places supplémentaires et des rames plus modernes, sans parler du Wi-Fi, pour lequel nous avons investi sur cette ligne »

Mais une information parue dans « RTS infos » le 9 mai dernier rappelle :

« D'un point de vue global, le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France n'est pas menacé. Il sera même renforcé à partir de l'an prochain, avec l'augmentation du nombre de TGV vers Paris depuis Genève et Bâle. Mais Lyria, la société qui exploite les liaisons en TGV entre la Suisse et la France, pourrait être tentée par le sacrifice de ce troisième point d'accès (c'est à dire Vallorbe) : "En termes opérationnels, deux entrées vers la Suisse seraient idéales", avait ainsi avoué le patron de Lyria en 2009. »

C'est sans doute la raison pour laquelle les Suisses, déjà échaudés par les suppressions des dessertes de Berne et de Neuchâtel, malgré les investissements consentis sur cette ligne mythique du Simplon, sont montés au créneau.

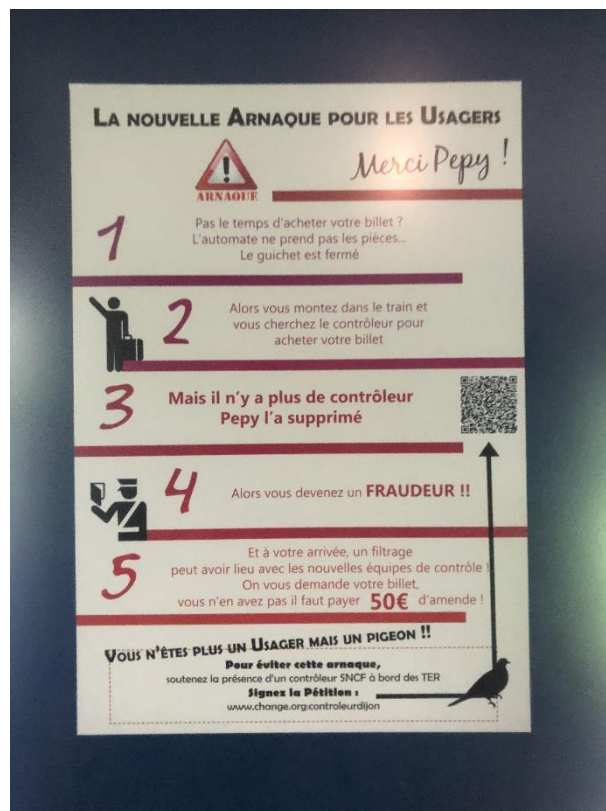
Les forces en présence

C'est ainsi que le Grand Conseil Vaudois a réagi par une motion dès le mois de janvier et que Nuria Gorrite, président du Conseil d'État Vaudois, a demandé ce printemps à rencontrer la SNCF. Pour sa part, la Région touchée aussi bien dans ses intérêts bourguignons que francs comtois, a décidé de réunir, outre les parlementaires jurassiens et Mouchard TGV TER, la Ville de Dijon et les partenaires suisses qui ont notamment récusé l'argument avancé par la ministre française d'une gêne occasionnée par les travaux en gare de Lausanne ; ils ont entrepris une contre étude qui tend à démontrer la pertinence et la faisabilité du maintien des 4 allers retours quotidiens via Vallorbe. Plus récemment enfin, l'Office Fédéral (suisse) des Transports a organisé une table ronde entre le Canton de Vaud et Berne d'une part et Lyria d'autre part.

En un mot comme en deux, le combat continue.

Rififi sur les lignes TER

Au hasard d'un voyage au mois d'août sur la ligne des Hironnelles, un membre de notre bureau a eu la surprise de découvrir ce document affiché dans la rame TER. Il allait avoir l'occasion de découvrir la réalité lors du voyage de retour. Mais lisez d'abord :



En fait, il y avait bien un contrôleur dans le train au départ de St Claude. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir ce contrôleur appliquer l'amende de 50 euros à une personne âgée qui n'avait pu prendre son billet au distributeur. Car il faut rappeler que le service de vente de billets est fermé et que le distributeur est largement obsolète. Lui-même avait mis une demi-heure pour y obtenir 4 billets.

Mouchard TGV TER va donc faire son enquête sur cette nouvelle tarification et ses véritables motivations. Si tel était le cas, il faudrait commencer par remplacer des distributeurs d'un autre âge avant de se montrer aussi sévère. A suivre.